

PÉTITION EN FAVEUR DU RETABLISSEMENT DE CONDITIONS FAVORABLES A LA PRATIQUE DE LA DANSE

Depuis la rentrée, les conditions de sécurité et de pratique de la danse, dues aux nouveaux aménagements du studio en faveur de l'école maternelle Jean Jaurès, rendent difficile pour les élèves la poursuite de cette activité artistique. En effet, la salle de danse, qui était jusqu'alors l'une des meilleures du département, a complètement été dénaturée ces derniers mois :

- **Retrait des miroirs centraux** pourtant indispensables à l'accomplissement de certains cours.
- **Installation de panneaux amovibles rétrécissant l'espace de la salle.**
- **Non-isolation phonique de la salle des fêtes** rendant inaudibles les cours de danse lors des différentes manifestations.
- **Mauvaise sono**, pourtant nécessaire au bon déroulement des cours, due à la disparition du matériel sonore lors des travaux.

Plus grave, **l'activité de la danse s'effectue dans des conditions de sécurité inacceptables**. En effet, un entretien sanitaire inadapté à un studio de danse rend le parquet dangereusement glissant et expose, dès lors, chaque élève, enfant et adulte, à d'importants risques de chutes. De plus, l'installation d'embouts métalliques (censés maintenir les panneaux amovibles) accroît considérablement les risques d'accidents graves.

En plus des valeurs artistiques, culturelles et patrimoniales respectives à la danse, il serait regrettable pour l'ensemble de la ville de perdre ce patrimoine réunissant chaque semaine près de 300 élèves et 1200 spectateurs lors des spectacles de fin d'année.

Dès lors, nous proposons à chaque élève de se réunir autour de cette pétition pour le rétablissement de conditions favorables à la pratique de la danse.

A l'initiative d'élèves adultes.

